

Fiche d'information sur la sécurité du produit

Conformément aux exigences dans l'Article 32 du Règlement (CE) n° 1907/2006

Soudal Butyband

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : Soudal Butyband Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (article)

Type de produit REACH : Article avec substance/mélange comme partie intégrale

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Produit d'étanchéité

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit:

Fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout ☎ +32 14 42 42 31 □ +32 14 42 65 14

msds@soudal.com

Fabricant du produit

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout \$\mathbf{T}\$ +32 14 42 42 31 \$\mathbf{I}\$ +32 14 42 65 14 msds@soudal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):

+32 14 58 45 45 (BIG)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

L'étiquetage ne s'applique pas aux articles

2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Cet article ne contient pas de substances obligatoires à déclarer

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

En cas de malaise consult<mark>er un médicin.</mark>

Après inhalation:

Sans objet.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)

Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel

http://www.big.be

© BIG vzw

Motif de la révision: 2;3 Numéro de la révision: 0102 Date d'établissement: 2002-12-23 Date de la révision: 2017-02-13

-15960-542-fr

Numéro de produit: 38857

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3. Indication des évent<mark>uels soins médicaux immédiat</mark>s et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée. Mousse polyvalente. Poudre ABC. Acide carbonique.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Equipment de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Utiliser un confinement appr<mark>oprié pour éviter toute contamination</mark> du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette sect<mark>ion sont une description générale. Les</mark> scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: ≤ 30 °C. Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 365 jour(s).

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, acides (forts), bases (fortes), agents d'oxydation.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Carton, plastiques.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2002-12-23

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 2 / 7

Aucun renseignement disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

b) Protection des mains:

Gants.

c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique		Bande		
Odeur		<u>Inodore</u>		
Seuil d'odeur		Sans objet		
Couleur		Gris-noir Gris-noir		
Taille des particules		Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité		Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité		Ininflammable		
Log Kow		Sans objet (article)		
Viscosité dynamique		Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique		Aucun renseignement disponible		
Point de fusion		Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition		Sans objet Sans objet		
Point d'éclair		Aucun renseignement disponible		
Taux d'évaporation		l'éther; Sans objet		
		<mark>acétate de but</mark> yle ; Sans objet		
Densité de vapeur relativ	<i>v</i> e	Sans objet Sans objet		
Pression de vapeur		Aucun renseignement disponible		
Solubilité		l'eau ; insoluble		
Densité relative		1.1 - 1.8 ; Liquide		
Température de décomp <mark>osition</mark>		> 250 °C		
		Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives		Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives		
Propriétés comburantes		Aucun groupe ment chimique associé à des propriétés comburantes		
рН		Aucun renseignement disponible		

9.2. Autres informations

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2002-12-23

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 3/7

Densité absolue 1160 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun renseignement disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acides (forts), bases (fortes), agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé dans les irritants cutanés

Non classé comme irritant pour les yeux

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé comme sensibilisan<mark>t par voie cutanée</mark>

Non classé comme sensibilisant par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé pour la toxicité sub<mark>chronique</mark>

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Cancérogénicité

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2002-12-23

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 4/7

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

Toxicité autres effets

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Soudal Butyband

Pas d'effets connus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Soudal Butyband

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Soudal Butyband

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans obiet (article)			

Conclusion

Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité des composants

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

Soudal Butyband

Gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) nº 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 99 (déchets prov<mark>enant de la FFDU de colles et mastics (</mark>y compris produits d'étanchéité): déchets non spécifiés ailleurs).

13.1.2 Méthodes d'élimination

Recycler/réutiliser. Éliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales.

13.1.3 Emballages

Union européenne

Motif de la révision: 2;3	Date d'établissement: 2002-12-23
	Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 5 / 7

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 01 (emballages en papier/carton).

15 01 02 (emballages en matières plastiques).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1.	Nun	néro	ONU

Transport	Non soumis	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
14.3. Classe(s) de danger pou <mark>r le transport</mark>		
Numéro d'identification du danger		
Classe		
Code de classification		

non

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Étiquettes

14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales

Quantités limitées

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Annexe II de Marpol 73/78

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV		Remarque	
		Aucun renseignement disponible	

Législation nationale Belgique

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Pays-Bas

Identification des déchets	WCA (Pays-Bas): KGA catégorie 03
(Pays-Bas)	
Waterbezwaarlijkheid	ans objet (article)

Législation nationale France

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Allemagne

WGK	Sans objet (article)		

Législation nationale UK

Aucun renseignement disponible

Autres données pertinentes

Aucun renseignement disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

DL50 Dose Létale 50 %

DMEL Derived Minimal Effect Level
DNEL Derived No Effect Level

ErC50 EC50 in terms of reduction of growth rate
NOAEL NO Observed Adverse Effect Level
NOEC No Observed Effect Concentration

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2002-12-23

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 6/7

PBT Persistant, Bioaccumulable & Toxique
PNEC Predicted No Effect Concentration
STP Sludge Treatment Process
vPvB very Persistent & very Bioaccumulative

Cette fiche d'information sur la sécurité du produit informe des propriétés de certains substances, préparations et mélanges intégrés dans l'article. Elle ne comporte aucune spécification quant à la qualité, ni aucune notice d'emploi. Le respect des indications figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations, les directives du fabricant et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. La fiche d'information sur la sécurité du produit se limite à donner des directives et des recommandations. Les informations figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. De nouvelles fiches d'information sur la sécurité du produit sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche d'information sur la sécurité du produit, les informations ne s'appliquent pas à d'autres articles, même pas à des articles semblables. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche d'information sur la sécurité du produit n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche d'information sur la sécurité du produit est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans le contrat entre BIG et le fabricant de cet article ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG.



Motif de la révision: 2;3

Date d'établissement: 2002-12-23

Date de la révision: 2017-02-13

Numéro de la révision: 0102 Numéro de produit: 38857 7/7